

L'AVENIR DE JEUNESSE ET SCIENCE

Dans le numéro de juillet 1989, nous vous annonçons la volonté de la Commune de Nassogne de nous reloger ailleurs qu'à Charneux, notre maison devant être récupérée pour d'autres activités. Lors de ces premiers contacts avec l'Echevin de l'Instruction Publique et le Secrétaire Communal (Monsieur Michel David, qui est depuis toujours notre soutien auprès de la Commune de Nassogne), il nous était proposé de nous installer dans d'excellentes conditions dans l'ancienne école primaire de Bande. Et nous avons accepté cette proposition avec joie, la maison de Charneux devenant fort inconfortable (problèmes de châssis et d'humidité).

Nous sommes alors restés sans nouvelles jusqu'au mois d'octobre quand Monsieur David a repris contact. Pas de chance, pour des raisons diverses, nous ne pouvions pas nous installer à Bande. Mais la Commune nous proposait une autre école à Ambly. Rendez-vous fut pris pour une visite que nous avons effectuée à trois, Alain, Luc et moi. Cette visite fut très positive par le contact local avec le chef d'école d'Ambly, personne extrêmement sympathique, très désireuse de nous voir à Ambly, et avec qui nous avons décidé de collaborer indépendamment des stages. La visite fut moins positive par la découverte des conditions et des locaux proposés. En effet, la Commune nous proposait l'ancienne classe maternelle (une classe de 7m sur 7m environ avec un petit hall de 7m sur 1.5m et des remises ouvertes) et deux pièces de 5m sur 5m environ de l'autre côté de la rue dans un autre bâtiment. Ces locaux sont dans le même état que n'était la maison de Charneux avant notre arrivée : pas de sanitaires, pas d'électricité digne de ce nom, pas de chauffage digne de ce nom, pas de cuisine, Bref, tout à refaire dans une surface nettement trop petite. Et contrairement à ce qui c'était passé à Charneux où la toiture de la maison a été refaite pour nous, la Commune n'envisageait aucune aide directe d'installation à Ambly. Ce que nous pouvions obtenir, c'était des travaux (par exemple la division de la grande classe en deux pièces superposées pour gagner une surface indispensable), ceci après acceptation du dossier de rénovation par les autorités nationales (longs délais), et contre un loyer qui aurait couvert l'investissement communal.

Après cette visite un brin désappointante, nous nous sommes tordu les méninges pour essayer de faire entrer une cuisine, deux chambres, deux salles de bain, des toilettes et au moins une salle de travail (qui pouvait à la limite servir de salle à manger) dans le volume proposé. Le contact local ayant été tellement bon, nous désirions sincèrement nous implanter à Ambly. Nous avons beaucoup cherché sans parvenir à quelque chose de viable. Une solution un peu boiteuse, qui aurait consisté en l'utilisation de la cuisine et de la salle à manger de la nouvelle école en plus des locaux attribués, a été rendue à la Commune de Nassogne.

Sentant bien que Ambly ne comblait pas nos souhaits, Monsieur David a repris contact avec nous pour discuter d'autres solutions. A cette occasion, un rendez-vous a été fixé entre moi (il n'y eu malheureusement pas assez de temps pour que nous soyons au moins deux) et le Collège Echevinal de Nassogne pour faciliter une décision rapide de notre part, la libération de la maison de Charneux semblant devenir brusquement urgente. Lors de la discussion avec les Autorités de Nassogne, deux autres solutions ont encore été proposées pour nous implanter localement. Je tiens à souligner à cette occasion que la Commune a toujours marqué sa volonté de nous conserver un lieu pour des stages dans l'entité, ce qui est extrêmement positif pour Jeunesse et Science.

La première de ces nouvelles propositions était la location d'une maison à Masbourg, similaire en taille à celle de Charneux, pour 8000 francs par mois. Une visite rapide des lieux me fit découvrir une maison dans le même état que ne le fut Charneux. Et (ceci est une opinion personnelle) demander 8000 francs par mois pour 7 petites pièces et un grenier tout nu, sans

aucunes facilités (un robinet et un wc pour toute la maison, pas de chauffage) me semble déraisonnable même à Bruxelles où les loyers deviennent déraisonnables !

La seconde proposition consistait en l'achat par Jeunesse et Science de l'ancien presbytère de Lesterny. Une tout aussi rapide visite extérieure du bâtiment me fit découvrir une fort belle maison de huit grandes pièces, une neuvième pièce plus modeste, un grand grenier et une grange de volume égal à la moitié de la maison. De quoi installer des chambres, des salles de bains, des toilettes, une cuisine, une salle à manger et trois salles de travail sans aucuns problèmes ! Tout autour, un beau jardin avec un horizon sud raisonnable pour l'astronomie. Le confort intérieur était manifestement nul, mais si des travaux devaient être engagés par l'association, ils ne le seraient plus à fonds perdus puisque nous aurions été propriétaires des lieux.

Parallèlement à cette activité dans les environs de Nassogne, Jeunesse et Science convoquait pour le 13 décembre 1989 une Assemblée Générale destinée à fixer le lieu de nos futurs stages. En effet, il apparaissait de plus en plus clairement que nous ne pourrions plus profiter longtemps de la générosité de la Commune à Charneux. Pour ne pas dépendre totalement de Nassogne, nous avons déployé une activité intense pour découvrir d'autres points de chutes. D'une part, on a cherché des lieux d'accueils prévus pour activités en internat. Ceci constitue une solution commode pour l'intendance et la maintenance, mais relativement plus chère puisqu'il faut louer des locaux et des services. D'autre part, des recherches ont été menées pour découvrir un lieu d'accueil confortable, louable pour un prix raisonnable. Ce qui nous permettrait de garder un chez-nous assez indispensable pour entreposer notre matériel hétéroclite, et aussi de maintenir une identité plus forte à l'association.

Lors de cette phase d'exploration nous fut signalé l'existence de l'école communale de Transinne, qui semblait intéressante puisqu'on nous la donnait pour équipée et libre. Transinne est un village important (épicerie, téléphone public, ...) de l'entité de Libin. Il est situé à trois km de l'autoroute Namur-Arlon, à environ 60 km de Namur. Il est donc d'accès aisé par route, mais également par train et bus depuis la gare de Poix-Saint-Hubert.

Nous avons visité cette école Philippe et moi en compagnie du bourgmestre de Libin et du chef d'école. Il s'agit d'un magnifique bâtiment d'environ 20m sur 8m, avec un étage et un haut grenier couvrant tout, situé à la lisière du village dans un immense jardin. De l'extérieur, on découvre une superbe façade en pierre parfaitement entretenue. Et de l'intérieur, on est surpris par des locaux luxueux, propres et nets; tout ayant été complètement refait il y a deux ou trois ans. L'école est encore active, avec deux classes maternelles et une classe primaire, et occupe tout le premier étage ainsi qu'une petite partie du grenier. Le rez-de-chaussée et le reste du grenier (entièrement habitable) sont disponibles pour toutes sortes d'activités. Au niveau du jardin, on trouve une cuisine tout équipée avec arrière-cuisine, des sanitaires avec douches, évier et eau chaude, une première salle (avec les escaliers), une deuxième salle gigantesque, une troisième salle qui peut servir de scène, trois bureaux dont un seul est accessible et un wc. Les trois salles peuvent s'ouvrir en une seule, capable d'accueillir plus de 100 personnes à l'aise ! Le grenier est aménagé en une seule grande surface, vaguement cloisonnée actuellement. A l'arrière, on découvre une grande terrasse plein sud, idéale pour l'astronomie et les repas en plein air.

Le bourgmestre est d'accord pour qu'on organise nos stages dans l'école, moyennant l'installation permanente des chambres au grenier, le dépôt de quelques armoires fermables pour notre petit matériel et le paiement d'une indemnité forfaitaire par jour de stage effectif destinée à couvrir uniquement les frais de chauffage, d'eau et d'électricité.

Vint enfin l'Assemblée Générale du 13 décembre. Beaucoup de monde présent, et ceux qui n'avaient pu venir avaient fait passer leurs messages par écrit et par téléphone. On sentait que tous les moniteurs voulaient s'impliquer dans cette discussion pour le moins importante. Le débat fut

long et passionné. Quatre choix possibles ont été discutés : Ambly (local de la Commune de Nassogne), location d'une maison, achat d'une maison et installation en des lieux prévus à cet effet (Transinne est tout de suite devenu la référence de par la possibilité d'y entreposer une partie de notre matériel). Le vote final n'a eu lieu qu'entre les deux derniers choix, les deux premiers étant vraiment trop durs à supporter (tout pouvait recommencer dans quelques années).

La solution Ambly a été rapidement écartée, car y concevoir un espace de travail satisfaisant supposait un énorme investissement temporel et financier de la part de Jeunesse et Science, sans aucune garantie pour l'avenir.

La solution d'une location, qu'elle soit d'un bâtiment communal ou privé, a également été rejetée, pour les mêmes raisons de garantie face à l'avenir. La maison de Masbourg ne nous semblait vraiment pas intéressante puisque tout y est à faire alors que le loyer important nous demanderait une augmentation du prix des stages totalement incompatible avec le confort offert.

La solution d'achat d'un bâtiment par Jeunesse et Science, a été rejetée pour des raisons d'investissement personnel de la part des membres bénévoles qui constituent notre association. Trouver l'argent pour acheter le presbytère de Lesterny, maison idéale pour nous, est très possible auprès d'une banque et des copains, à condition d'avoir pu l'acheter à sa valeur estimée de 1 400 000 francs. Trouver l'argent pour faire aménager cette maison semble possible sur un temps plus long, par l'obtention de subsides ponctuels venant compléter les ressources propres de l'association. Mais la gestion que créerait ce bien ne semble pas pouvoir être correctement assurée sans la présence fréquente sur place d'au moins un des membres de Jeunesse et Science. En effet, il aurait fallu veiller de très près à l'entretien général du bâtiment et du jardin. Et pour rentabiliser l'investissement, il semble indispensable de pouvoir proposer ce qui aurait été notre maison à d'autres associations désireuses d'organiser des stages en internat, ce qui implique la présence locale d'un responsable de Jeunesse et Science pendant des périodes d'inactivité de l'asbl. Cette fréquentation quasi continue est très manifestement hors de portée des moniteurs bénévoles qui animent notre association.

Finalement, et par 13 voix contre 3 et une abstention, nous avons décidé d'organiser à l'avenir les stages à Transinne.. Cette solution nous assure, sans contribution en temps de la part des moniteurs et autres volontaires bénévoles, un point de chute spacieux et stable où une partie importante de notre matériel didactique et journalier sera disponible (bibliothèque, rétroprojecteur, projecteurs 16mm et diapositives, petit matériel de labo, allonges électriques, tableaux, tables, chaises, matériel de cuisine de complément, ...). Les sanitaires sont de loin plus agréables qu'à Charneux, le chauffage parfait, de sorte que l'accroissement inévitable du prix des stages (il faudra bien payer notre écot qu'on suppose raisonnable) va correspondre à un confort nettement meilleur.

A cette occasion, il a également été décidé d'acheter de nouveaux lits et de nouveaux matelas, ceux que nous possédons étant vraiment à bout de souffle. Et il faudra aussi acheter des armoires qui peuvent être fermées à clef.

Le principal investissement en temps restera donc le déménagement depuis Charneux, ce qui ne sera pas une mince histoire. Tu peux t'attendre à un appel à l'aide de notre part très rapidement.

Suite à cette importante discussion et non moins importante décision, le contact fut repris avec la Commune de Nassogne et le Bourgmestre de Libin.

Nassogne a pris acte de notre volonté, et est d'accord pour nous accorder jusqu'à la fin du mois d'août 1990 pour quitter Charneux. Notre déménagement aura donc lieu durant les prochaines grandes vacances. Si tu sais, réserve-nous déjà un peu de ton temps en juillet ou en août.

Le Bourgmestre de Libin nous a confirmé son accord pour commencer nos stages à Transinne par celui d'astronomie de la fin du mois d'août 90. Il nous demande 2000 francs par jour de stage (de mon point de vue personnel, ce me semble beaucoup) et ne nous garantit notre accueil que pour un an (de mon point de vue personnel, ce me semble peu). Tout doit encore être confirmé par écrit lors d'une prochaine rencontre.

Nous sommes donc toujours à la recherche d'autres solutions éventuellement meilleures (site, repas servis, prix, confort, dépôt de matériel, ...). Si tu entrevois quelque chose dans cette ligne, c'est avec grand plaisir que nous étudierons tes propositions et suggestions.
Sans nul doute, la suite au prochain numéro !

Guy Léonis

Article paru dans « l'escargot », la revue de l'asbl en deux parties : janvier 1990 (Escargot 90/1) et avril 1990 (Escargot 90/2)

Notre activité depuis le mois de janvier a été axée autour de deux pôles principaux : les négociations avec la Commune de Libin pour la location de l'Ecole de Transinne, et la préparation du déménagement.

Le contact avec la Commune de Libin et plus particulièrement son Bourgmestre Monsieur Magin a été compliqué à maintenir. En effet, M. Magin a été très occupé durant tout ce trimestre par l'implantation future sur le domaine communal du premier "Space Training Camp" belge. Voilà un futur voisinage des plus motivant pour nous ! Finalement, une rencontre entre M. Magin, M. Toussaint (Chef d'Ecole à Transinne), Luc Louys et moi-même s'est déroulée le 31 mars à Transinne.

Cette nouvelle visite nous a encore plus convaincus de la justesse du choix de notre implantation future. C'est vraiment un bâtiment prodigieux que cette école (voir sa description complète dans le précédent Escargot).

Nous pourrions disposer dans les greniers d'une pièce très spacieuse pour y installer les lits et les armoires contenant notre matériel. Ce grenier serait fermé à clef pour éviter que les élèves et les autres personnes organisant des activités dans l'école ne puissent y chipoter. Toutefois, M. Toussaint posséderait un exemplaire de la clef, pour lui permettre d'utiliser à des fins pédagogiques toute partie de notre patrimoine qui l'intéresserait (la bibliothèque par exemple). Nous avons également été chargés de rédiger le contrat de location entre la Commune de Libin et Jeunesse et Science, contrat qui sera alors soumis pour approbation aux autorités compétentes des deux parties.

Il ne devrait donc plus avoir d'obstacle à notre installation locale durant l'été, et à la tenue du stage d'astronomie du mois d'août à Transinne. Pour le déménagement, un jour de juillet sera fixé lors de la prochaine réunion des moniteurs (12 mai 1990) et largement diffusée immédiatement. On compte en effet sur l'aide d'un maximum de personnes pour cette opération fatigante.

A ce même moment seront également livrés les nouveaux lits, matelats, couvertures et armoires. Quand on vous disait que les stages allaient connaître un confort nettement meilleur !

Parallèlement à ces tractations, une première visite critique du contenu de la maison de Charneux a été opérée. Ce qui a permis de fixer de façon floue le matériel à emporter à Transinne, le matériel à jeter et le matériel à liquider.

Un processus en deux temps est prévu pour vider la maison de Charneux. Lors d'un premier week-end (12 et 13 mai 1990, voir annonce détaillée page 8) , un tri complet du patrimoine sera effectué. Un container sera disponible pour y jeter tout ce qui n'a plus aucune valeur ni aucun intérêt pour personne. Il sera enfin permis aux aidants et visiteurs, contre paiement d'une somme qu'ils fixeront librement, d'emporter et/ou de réserver ce qui ne sera pas emmené à Transinne. Priorité sera donnée dans la distribution du patrimoine aux amis fidèles de l'association ! Lors d'un second week-end, le déménagement du matériel à conserver sera effectué vers Transinne. Tout ce qui restera devra être soit emporté (par ceux qui ont réservé ou par ceux qui seront présents) soit liquidé dans un container.

Ainsi, si ton école, ton association, ou même toi personnellement êtes intéressés par du matériel dont nous n'aurons plus l'usage, viens donc nous donner un petit coup de main durant le week-end des 12 et 13 mai, en prévoyant des moyens de transport appropriés au rapatriement de tes folies. Et tu pourras en profiter pour te joindre aux autres pour le barbecue du samedi soir dont l'ambiance sera sûrement extraordinaire.

Pour te convaincre de venir, voici une petite liste non exhaustive des choses pouvant être emportées : un chauffe-eau au gaz, sept convecteurs au gaz, 2 cuisinières au gaz, une friteuse au gaz, un surgélateur bahut, des matériaux de plomberie et d'électricité, du plâtre, des carrelages, de l'outillage, une vitrine tout en verre, des présentoirs, de la verrerie de chimie, diverses armoires, diverses tables, diverses chaises, des tables de jardin en bois traité, une douche complète, de la vaisselle très nombreuse et très variée, un bureau métallique, des étagères métalliques, divers objets en tous genres, des lits peu confortables, des matelas, ...

Sans nul doute, la suite au prochain numéro !

Et j'espère avoir le plaisir de te voir le 12 et/ou le 13 mai !

Guy Léonis